

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES  
MRC DES CHENAUX /ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC  
2020-2025

Pour présentation au ministère de l'Économie et de l'Innovation



## **INTRODUCTION**

Comme stipulé à la convention d'aide financière liant le ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la mise en place du réseau Accès entreprise Québec, la MRC des Chenaux vous présente son plan d'intervention et d'affectation des ressources. Nous vous présenterons un portrait de la MRC des Chenaux, l'affectation des ressources humaines et financières qui seront dédiées au réseau Accès entreprise Québec, le comité aviseur et nos interventions stratégiques.

## **PORTRAIT DE LA MRC DES CHENAUX**

La MRC des Chenaux a été créée en 2002 à la suite de la réorganisation municipale orchestrée par le gouvernement du Québec. Elle succède à une partie des anciennes MRC de Francheville et du Centre-de-la-Mauricie. Elle se situe en Mauricie, sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent. On y accède par ses principaux axes routiers, soit l'autoroute 40 et les routes 138, 159 et 359. Son territoire comprend celui des municipalités de Batiscan, Champlain, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes, Saint-Maurice, Saint-Narcisse, Saint-Prosper-de-Champlain et Saint-Stanislas.

Le territoire de la MRC des Chenaux couvre une superficie de 871 kilomètres carrés et s'étend de la plaine du Saint-Laurent jusqu'aux premières collines du plateau laurentien. Il est sillonné par un important réseau hydrographique comprenant les rivières Sainte-Anne, Batiscan, Champlain et Saint-Maurice qui se déversent dans le fleuve Saint-Laurent. L'agriculture domine au sud de la MRC tandis que la forêt recouvre la partie septentrionale du territoire. La MRC des Chenaux recèle des paysages très caractéristiques de la ruralité québécoise et de son milieu naturel. Le corridor du Chemin-du-Roy nous offre des vues magnifiques sur le fleuve Saint-Laurent et sur la plaine agricole environnante. Plus au nord, on peut observer, un peu partout le long des rangs, des paysages champêtres où semble régner une harmonie entre le milieu bâti, les champs en culture, les boisés, les collines et les vallées. Quant aux activités urbaines, celles-ci sont regroupées autour des noyaux villageois de chacune des municipalités

À l'instar de nombreuses régions du Québec, on constate sur le territoire de la MRC des Chenaux deux grands phénomènes démographiques, soit le vieillissement de la population et la dénatalité. D'autre part, les mouvements migratoires viennent influencer la démographie, le principal étant l'exode de jeunes du milieu rural vers les agglomérations urbaines. Dans l'ensemble de la MRC, on constate :

- Une croissance constante de la population;
- Une baisse importante des jeunes de 15 et moins, combinée à une hausse des 65 ans et plus, résultats comparables à ceux du Québec;
- Une hausse de l'âge médian des personnes, lequel est substantiellement supérieur à celui de l'ensemble des québécois;
- Près de la moitié de la population de la MRC est concentrée dans les municipalités de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Maurice.
- Saint-Maurice, Notre-Dame-du-Mont-Carmel : forte croissance de la population, la répartition des groupes d'âge étant comparable à celle du Québec;
- Champlain, Batiscan, Saint-Luc-de-Vincennes : croissance de la population, celle-ci étant plus vieillissante que celle du Québec;
- Sainte-Anne-de-la-Pérade, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Saint-Narcisse, Saint-Prosper-de-Champlain, Saint-Stanislas : baisse légère à modérée de la population, celle-ci étant plus vieillissante que celle du Québec.
- Au niveau de l'indice de vitalité économique, la MRC des Chenaux se classe bonne première en Mauricie. Cependant, cet indice varie fortement d'une municipalité à l'autre, 4 d'entre elles ayant des indices positifs tandis que les 6 autres ont des indices négatifs.

## **AFFECTATION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES**

L'annonce de la création du réseau Accès entreprise Québec et l'aide financière associée permettra à la MRC de consolider son service de développement économique. Après une réflexion stratégique, la MRC des Chenaux a pris la décision de créer deux nouveaux postes qui seront directement en lien avec le mandat du réseau. Un poste de coordonnateur du service de développement économique et un poste de conseiller en développement entrepreneurial ont ainsi été créés et comblés.

### Coordonnateur du service de développement économique

Le coordonnateur du service de développement économique de la MRC des Chenaux a pour mandat de planifier, organiser et diriger le service de développement économique de la MRC des Chenaux. Il a comme responsabilité d'identifier les opportunités de croissance et mettre en œuvre les stratégies d'attraction et de rétention pour favoriser le développement d'entreprises sur le territoire, de même que la recherche de solutions pour accroître les investissements privés. Comme expert senior, son principal mandat (90 % de la tâche) sera de conseiller, informer et assister les entreprises dans leurs projets d'expansion, de consolidation, de relocalisation et de financement. Enfin, il participe à l'élaboration et à la réalisation de la vision et de la mission en matière de développement économique de la MRC des Chenaux. Le coordonnateur est entré en fonction le 20 septembre 2021.

### Conseiller en développement entrepreneurial

Le conseiller en développement entrepreneurial contribue à stimuler l'entrepreneuriat et à soutenir les promoteurs lors du démarrage de leur entreprise. Il rencontre les entrepreneurs, collabore à la préparation de leurs plans d'affaires et des états financiers prévisionnels, développe des stratégies de financement, les renseigne sur les programmes de la MRC des Chenaux et ceux de ses partenaires. Le conseiller en développement entrepreneurial a été embauché le 29 mars 2021 et a débuté son mandat le 19 avril 2021.

## BUDGET

TITRE	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
<b>TOTAL</b>	<b>146 491,14 \$</b>	<b>207 053,70 \$</b>	<b>211 948,79 \$</b>	<b>216 966,26 \$</b>

Considérant les nouvelles règles relatives à l'avance de 100 000 \$ effectuée pour la période 2020-21, la MRC des Chenaux est à évaluer la possibilité d'embaucher un 3<sup>e</sup> professionnel (spécialisation en support aux PME agricoles) afin de pouvoir bénéficier de la totalité de l'enveloppe.

## **COMITÉ AVISEUR**

Le comité aviseur sera composé de 5 personnes, qui pourront orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises de la MRC des Chenaux. Ce comité pourra compter sur les membres suivants :

- Monsieur Luc Méthot, coordonnateur au service de développement économique de la MRC des Chenaux (représentant de la MRC des Chenaux);
- Monsieur Luc Dostaler, maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (représentant de la municipalité la plus peuplée);
- Madame Johanne Barrette, promotrice et vice-présidente de l'entreprise Pranasens;
- Madame Édith Gauthier (représentant d'entreprises privées situées sur le territoire de la MRC des Chenaux);
- Monsieur Donald Goudreault (représentant de la SADC Vallée de la Batiscan).

De plus, les députés de l'Assemblée nationale ou leur représentant dont la circonscription couvre le territoire de la MRC des Chenaux pourront assister aux rencontres du comité aviseur à titre d'observateurs :

- Représentant de madame Sonia LeBel, députée de Champlain;
- Représentant de madame Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette-Saint-Maurice.

<b>Date du plan</b>	<b>15 mai 2021</b>
<b>Dates de mise à jour</b>	<b>31 mars 2023</b>

<b>Enjeux à travailler par la MRC</b>	<b>Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)</b>	<b>Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)</b>	<b>Objectifs à atteindre</b>	<b>Actions mises en place</b>	<b>Échéances</b>	<b>Indicateurs de performance</b>	<b>Temps imparti par les ressources</b>
Embaucher 2 ressources additionnelles dans les secteurs économiques névralgiques pour la MRC (embauche spécialisée)	1 et 2	1 et 7	1. Embauche d'une ressource dans le déploiement d'une culture entrepreneuriale	<u>Offre d'emploi incluant ces critères :</u>	Mai 2021	• 1 personne embauchée en août 2021	Temps non imparti aux ressources
			2. Stimuler l'entrepreneuriat et les initiatives d'achat local	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baccalauréat en administration des affaires</li> <li>• Expérience en culture entrepreneuriale</li> <li>• Bonne connaissance des acteurs économiques de la MRC</li> </ul>			
			3. Embauche d'une ressource spécialisée (coordonnateur) dans le déploiement d'une stratégie d'accompagnement de projets d'entreprises	<u>Offre d'emploi incluant ces critères :</u>	Septembre 2021	• 1 personne embauchée en août 2021	Temps non imparti aux ressources
Uniformiser le niveau de services offerts aux entreprises sur le territoire couvert par la MRC	3	1, 3 et 6	1. Avoir un portrait des territoires moins couverts par les services de la MRC 2. Avoir un portrait plus spécifique de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.	Répertorier les actions faites auprès des entreprises sur les territoires moins couverts par la MRC	30 juin 2023	• Portrait précis des territoires moins couverts par la MRC	5 % - Conseiller en développement entrepreneuriale 5 % - Coordonnateur du développement économique

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Améliorer les services aux entreprises existantes	1, 2 et 4	1, 2, 4, 6 et 7	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire la promotion des services en développement économique</li> <li>2. Lever des projets d'investissement dans les territoires peu accompagnés par la MRC</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Contacter directement les entreprises des territoires délaissés pour leur offrir les services</li> <li>2. Accompagner des entrepreneurs dans le montage de leur projet</li> <li>3. Organiser des réseaux express pour la ronde de financement.</li> </ol>	31 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 30 entreprises contactées</li> <li>• 10 financements à même les fonds locaux</li> </ul>	55 % - Coordonnateur du développement économique 35 % - Conseiller en développement entrepreneuriale
Améliorer l'accueil des projets d'investissement potentiels	1, 3 et 4	1, 3 et 7	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre à jour l'inventaire des infrastructures industrielles et commerciales de la MRC</li> <li>2. Bâtir une trousse d'accueil pour les entrepreneurs</li> <li>3. Implanter un parcours d'implantation pour les entreprises extérieures</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Procéder à la cartographie des infrastructures industrielles et commerciales de la MRC</li> <li>2. Répertorier les sites de développement potentiels</li> <li>3. Diffuser les informations pertinentes aux entrepreneurs et partenaires économiques</li> </ol>	30 septembre 2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 cartographie des infrastructures</li> <li>• 1 trousse d'accueil</li> <li>• 1 parcours d'implantation</li> </ul>	25 % - Coordonnateur du développement économique 25 % - Conseiller en développement entrepreneuriale Directeur de l'aménagement du territoire de la MRC

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Accroître la collaboration avec les partenaires régionaux de développement économique	2 et 4	1, 2, 4 et 5	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire connaître tous les programmes d'accompagnement et de financement aux entreprises du territoire</li> <li>2. Faciliter l'arrimage entre les acteurs économiques régionaux en mettant en commun les offres de chacun</li> <li>3. Présenter aux partenaires régionaux les projets porteurs de la MRC</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place une formule de veille (<i>réseau express</i>) regroupant les acteurs économiques régionaux (CCTT, ESM, IQ, DEC, SADC, FEMMESSOR, MEI CDRQ et autres)</li> <li>2. Organiser des rencontres régulières (virtuelles ou présentielles) pour échanger des priorités de la MRC et des projets porteurs à prioriser</li> <li>3. Assurer les suivis et initiatives émanant du réseau</li> </ol>	31 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 rencontres par année</li> <li>• 6 projets référés aux acteurs du réseau</li> </ul>	<p>10 % - Coordonnateur du développement économique</p> <p>5 % - Conseiller en développement entrepreneuriale</p>
Propulser la communauté entrepreneuriale de la MRC	2 et 3	3, 4 et 7	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer la culture entrepreneuriale de la MRC</li> <li>2. Stimuler l'intention d'entreprendre</li> <li>3. Accroître les démarches et la création d'entreprises</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Coordonner le comité de la communauté entrepreneuriale de la MRC</li> <li>2. Promouvoir la formation Lancement d'une entreprise en collaboration avec la commission scolaire de l'énergie</li> <li>3. Promouvoir le Défi OSEntreprendre</li> <li>4. Grande Journée des Petites entrepreneurs (GJPE)</li> </ol>	31 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 rencontres par année du comité</li> <li>• 4 projets référés à la formation <i>Lancement d'entreprise</i></li> <li>• 30 participants GJPE</li> </ul>	<p>20 % - Conseiller en développement entrepreneuriale</p> <p>5 % - Coordonnateur du développement économique</p>

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Axes d'intervention d'AEQ (inscrire uniquement le chiffre correspondant)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéances	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Promouvoir l'achat local	3 et 4	3 et 7	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mettre en place des initiatives d'achat local</li> <li>2. Faire connaître les industries et commerces locaux</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Coordonner une campagne d'achat local</li> <li>2. Panneaux d'affichage ciblés</li> </ol>	31 mars 2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 campagnes d'achat local</li> <li>• Promotion des 2 marchés publics de la MRC</li> </ul>	10 % - Conseiller en développement entrepreneuriale

#### **Avantages : Accès entreprise Québec**

Considérant les moyens financiers limités de la MRC avant la venue de l'initiative AEQ, le service de développement économique se limitait généralement à la gestion des Fonds d'investissement locaux et le référencement des projets à des sources d'accompagnement ou de financement complémentaires.

La mise en place d'Accès entreprise Québec permettra de mieux structurer le service de développement économique notamment par une meilleure connaissance de la vitalité économique du territoire mais également dans la définition d'une offre bonifiée de services d'accompagnement et de diffusion d'informations pertinentes pour les entrepreneurs. En résumé, une meilleure connaissance du tissu économique de la MRC, une offre de services spécialisée et bonifiée et une collaboration accentuée avec les différents ministères, les bailleurs de fonds et les organisations de développement économique régional.

## ANNEXE 1 – RÉPARTITION DE LA POPULATION DANS LES MRC DE LA MAURICIE (2006-2020)

MRC	2006	2011	2016	2020	Variation 2006-2020	
					Nombre	%
La Tuque <sup>1</sup>	15 535	15 244	15 071	15 096	-439	-2,8%
Des Chenaux	17 037	18 006	18 716	19 056	2 019	11,9%
Maskinongé	35 810	36 532	36 427	36 767	957	2,7%
Mékinac	12 692	12 962	12 364	12 392	-300	-2,4%
Shawinigan	52 043	50 276	49 430	49 571	-2 472	-4,7%
Trois-Rivières	127 287	132 542	135 013	138 134	10 847	8,5%
Mauricie	260 404	265 562	267 021	271 016	10 612	4,1%

Note :

<sup>1</sup> Incluant la population vivant dans les communautés autochtones qui n'est pas comptabilisée dans le décret de population du MAMH.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population et Statistique Canada, Estimations de la population (février 2020).  
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

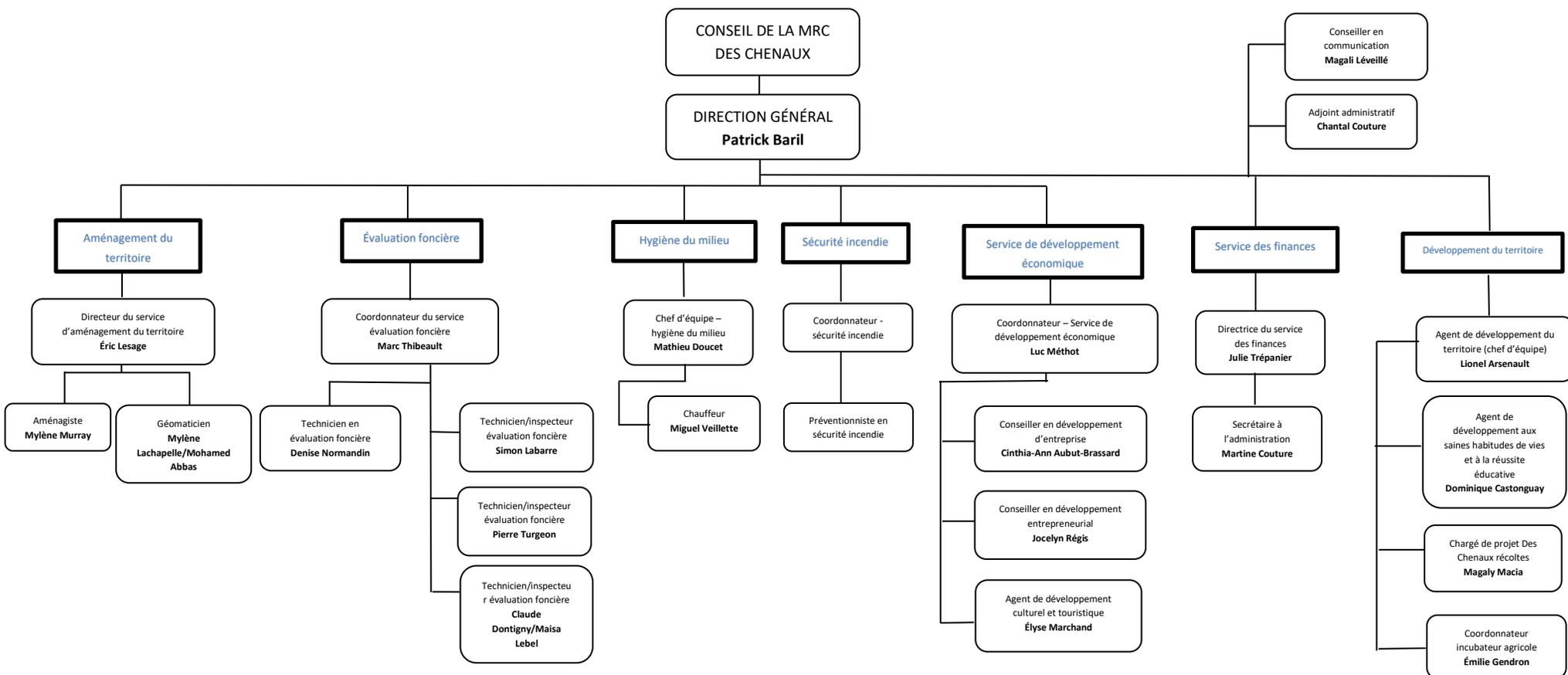
MAMH, Répertoire des municipalités de la Mauricie, décret de 2020, consulté en ligne le 11 janvier 2021 sur <https://www.mamh.gouv.qc.ca/fileadmin/cartes/region/04.pdf>

## ANNEXE 2 – INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DES CHENAUx (2018)

Municipalité	Composantes de l'indice				Rang à l'échelle régionale	Quintile	Rang (Échelle du Québec)
	Indice de vitalité économique	Revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus	Taux de travailleurs des 25-64 ans	TAAM de la population sur 5 ans			
	n	\$	%	pour mille			
Batiscan	-4,08611	33 346	64,7	-4,3	23	Q4	824
Champlain	4,9334	37 883	73,7	10,4	4	Q2	303
Notre-Dame-du-Mont-Carmel	4,5161	37 730	75,2	5,8	5	Q2	320
Sainte-Anne-de-la-Pérade	-5,1806	29 396	69,6	-4,2	27	Q4	870
Sainte-Genève-de-Batiscan	-0,9823	34 762	73,6	-6,5	15	Q4	652
Saint-Luc-de-Vincennes	-5,5789	30 866	73,8	-17,6	28	Q4	886
Saint-Maurice	11,9663	37 183	80,2	28,1	1	Q1	90
Saint-Narcisse	0,0182	31 351	73	5,3	12	Q3	580
Saint-Prosper-de-Champlain	-2,7757	27 001	69,7	5,6	19	Q4	754
Saint-Stanislas	-4,3995	29 259	66,1	1,0	26	Q4	841

Source : Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, Indice de vitalité économique 2018 classé par région. Consulté en ligne le 22 avril 2021 sur <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires>

### ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME DE LA MRC DES CHENAUX



**ANNEXE 4 – DESCRIPTIONS DE TÂCHES – NOUVELLES RESSOURCES ACCÈS ENTERPRISE QUÉBEC**

## Conseiller en développement entrepreneurial

Service : Service de développement économique

Mise à jour : 17-02-2021

---

### Résumé du poste :

Sous l'autorité du Coordonnateur du service de développement économique de la MRC des Chenaux – Accès entreprise Québec, le titulaire du poste de Conseiller en développement entrepreneurial contribue à stimuler l'entrepreneuriat et à soutenir les promoteurs lors du démarrage de leur entreprise. Il est également responsable de la clientèle de la mesure Soutien au travail autonome. Enfin, le Conseiller en développement entrepreneurial a le mandat d'assurer la mise en place des actions nécessaires pour promouvoir l'entrepreneuriat et l'achat local sur le territoire de la MRC des Chenaux.

### Responsabilités :

- Être responsable de la mesure Soutien au travail autonome (STA) soit par la gestion du comité aviseur et l'évaluation préliminaire des projets;
- Rencontrer des entrepreneurs, collaborer à la préparation de leurs plans d'affaires et des états financiers prévisionnels, développer des stratégies de financement, les renseigner sur les programmes de la MRC et ceux de ses partenaires;
- Au besoin, rencontrer les entrepreneurs dans leur milieu;
- En collaboration avec le Coordonnateur du service économique de la MRC des Chenaux – Accès entreprise Québec, assurer une gestion rigoureuse des fonds de la mesure STA,;
- Faire la promotion de l'entrepreneuriat en intervenant dans des activités ou en les organisant;
- Agir à titre de responsable de la communauté entrepreneuriale de la MRC des Chenaux;
- Coordonner la réalisation du plan d'actions de la communauté entrepreneuriale de la MRC des Chenaux et réaliser un tableau de bord;
- Collaborer à la promotion des activités entrepreneuriales des partenaires;
- Accompagner la réalisation des activités en collaboration avec les comités de travail;
- Représenter, au besoin, la Communauté entrepreneuriale de la MRC des Chenaux;
- Préparer les rapports d'étapes et un de fin d'année;
- Conscientiser la population de la MRC à l'importance de l'achat local pour le développement de nos communautés et coordonner la campagne d'achat local;
- Effectuer toutes autres attributions connexes que lui assigne le Coordonnateur du service de développement économique de la MRC des Chenaux – Accès entreprise Québec;

### Formation scolaire et expérience professionnelle :

- Posséder un baccalauréat en administration des affaires ou dans tout autre domaine jugé pertinent;
- Posséder un minimum de 2 années d'expérience reliées à l'emploi.

#### **Compétences et exigences requises :**

- Détenir un permis de conduire valide et une voiture;
- Bon sens du service à la clientèle;
- Bonne connaissance du milieu des entreprises et du financement de projets;
- Habileté à travailler en équipe;
- Autonomie;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Aptitude en communication orale et écrite (rédaction de rapports);
- Habiletés démontrées en réseautage;
- Excellente connaissance de la suite Microsoft Office.

#### **Statut d'emploi:**

- Temps complet (35 heures par semaine).
- Le salaire, l'horaire de travail ainsi que la durée de la semaine de travail sont définis selon la convention collective.

## Coordonnateur du service de développement économique

Service : Service de développement économique

Mise à jour : 17-02-2021

---

### Résumé du poste :

Sous l'autorité du directeur général, le Coordonnateur du service de développement économique aura comme responsabilité d'identifier les opportunités de croissance et mettre en œuvre les stratégies d'attraction et de rétention pour favoriser le développement d'entreprises sur le territoire, de même que la recherche de solutions pour accroître les investissements privés.

### Responsabilités :

- S'assurer que les représentations effectuées auprès des entreprises, investisseurs et collaborateurs soient conformes aux règlements et aux normes établis;
- Développer des plans stratégiques, des programmes d'activités annuelles et de plans d'actions ou de travail détaillés, visant des résultats sur la croissance économique, de l'emploi et de l'employabilité;
- Conseiller, informer et assister les entreprises dans leurs projets d'expansion, de consolidation, de relocalisation et de financement;
- Représenter l'employeur à diverses activités économiques et de développement du territoire;
- Mobiliser et animer des groupes de personnes ou des groupes d'intérêts socioéconomiques pour la réalisation des projets d'investissements;
- Responsable de la coordination des projets relatifs au développement du territoire;
- Assurer une gestion rigoureuse des différents fonds d'investissement et des interventions financières;
- S'assurer de la mise à jour constante des informations relatives aux différents programmes d'aide financière destinés aux entreprises et aux politiques afférentes et s'assurer de les communiquer aux membres de son équipe et aux entrepreneurs du territoire;
- Assurer une présence terrain en effectuant ou en faisant effectuer des visites d'entreprises;
- Mobiliser le personnel du service afin d'offrir un service à la clientèle efficace et dynamique;
- Assurer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de son service;
- Effectuer toutes autres attributions connexes que lui assigne le directeur général.

### Formation scolaire et expérience professionnelle :

- Posséder un baccalauréat en administration des affaires, en économie, en gestion ou dans tout autre domaine jugé pertinent;
- Posséder un minimum de 5 années d'expérience reliées à l'emploi.

### Compétences et exigences requises :

- Détenir un permis de conduire de la classe appropriée ainsi qu'un véhicule;
- Bon sens du service à la clientèle;
- Bonne connaissance du milieu des entreprises et du financement de projets;
- Habileté à travailler en équipe;
- Autonomie;
- Capacité d'analyse et de synthèse;

- Aptitude en communication orale et écrite (rédaction de rapports);
- Habiletés démontrées en réseautage;
- Sens politique;
- Capacité de création et d'innovation;
- Excellente connaissance de la suite Microsoft Office.

**Statut d'emploi:**

- Poste-cadre régulier à temps plein;
- Les conditions de travail sont celles prévues pour le personnel-cadre de la MRC des Chenaux.